



SECONDES RENCONTRES REGIONALES ECONOMIQUES DE NOSY BE

Levée des freins au commerce régional et aux partenariats
économiques régionaux

Inventaire des données

Analyse des situations

Propositions

Mise en place du Comité de suivi

Nosy Be - du 26 septembre au 1^{er} octobre 2021



Juin 2021

Le **Carrefour des Entrepreneurs de l'Océan indien** a toujours eu à cœur de développer, depuis sa création il y a 21 ans, la mise en place d'actions de soutien à la coopération économique régionale privée

- En rapprochant les entrepreneurs et les entreprises des six îles et union d'îles de la région Sud-Ouest de l'Océan Indien
- En organisant des dîners-débats régionaux à thèmes économiques, et des apéritifs rencontres,
- En éditant des annuaires des entrepreneurs de la région,
- En participant aux ateliers et séminaires organisés tant en France que dans la région Océan Indien pour la promotion de la coopération régionale privée.

En 2015, le Carrefour a organisé le premier séminaire régional de réflexions / propositions autour du thème « LA LEVEE DES FREINS AU COMMERCE REGIONAL ET AUX PARTENARIATS ECONOMIQUES REGIONAUX » grâce au parrainage d'entreprises privées et au financement de l'organisation sur place à Nosy be de l'hébergement des participants par le Conseil Général de Mayotte.

Afin de promouvoir la coopération inter-entreprises dans l'Océan Indien, pour la première fois étaient réunis au plus haut niveau une soixantaine de chefs d'entreprises et d'institutions qui avaient compris l'intérêt de ces partenariats économiques privés régionaux pour impulser une dynamique au développement de ces deux départements d'outre-mer français (Ile de la Réunion et Ile de Mayotte) et des Etats riverains de cette région du sud-ouest de l'Océan Indien (Union des Comores, Madagascar, Ile Maurice, Seychelles).

Ainsi réunis en séminaire autour de quatre ateliers, les participants ont réfléchi durant une semaine sur quatre domaines principaux freinant le développement des partenariats économiques et commerciaux dans le sud-ouest de l'Océan indien, à savoir :

- Les barrières tarifaires
- Les barrières non tarifaires
- Le visa de circulation de nature économique
- Les politiques de transports inter-iles

Les travaux de 2015 avaient fait l'objet de compte rendus à la satisfaction de tous les participants et un recueil de propositions avait été soumis aux gouvernements de la Zone Océan Indien. Ce travail d'analyse, de réflexions et de propositions d'actions devait être continué et approfondi par un comité de suivi.



Ce comité n'a hélas pu se réunir ni travailler comme cela était convenu.

Le Carrefour des Entrepreneurs de l'Océan Indien a poursuivi ce travail de levée des freins en multipliant les rencontres régionales, les interventions auprès des autorités politiques et administratives, ainsi qu'en diffusant les conclusions de ce séminaire unique en son genre dans l'Océan Indien.

Force est de constater que cette levée des principaux freins au développement régional a très peu progressé malgré de très nombreux travaux et réflexions, et il est important aujourd'hui, de reprendre ces travaux pour apporter des solutions innovantes dans le cadre des plans de relance post Covid départementaux, nationaux ou régionaux.

C'est pourquoi l'organisateur de ce second séminaire sollicite une seconde fois le financement du budget (annexé) par la Région Réunion et le Département de Mayotte. Des partenariats privés sont également sollicités. L'union Européenne a également été saisie ainsi que l'UCCI/OI Cap Business OI et la Commission de l'Océan Indien.

En effet, dans un contexte de crise sanitaire et économique internationale, il est urgent, plus de 5 ans après le premier séminaire, de reprendre les réflexions et de continuer à travailler sur « les fondamentaux » c'est-à-dire sur la levée des freins au commerce et aux partenariats économiques privés régionaux pour développer l'économie régionale post covid grâce aux nouveaux partenariats économiques privés à construire ou à développer.

Le Carrefour des Entrepreneurs, en collaboration avec la CCI France-Maurice (qui a entretenu l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Océan Indien - CAP Business Océan Indien de l'organisation de ce séminaire), a ainsi pris l'initiative d'organiser **du dimanche 26 septembre au vendredi 1^{er} octobre 2021** (sauf situation sanitaire interdisant l'évènement qui dans ce cas serait reporté) un second séminaire de Réflexions / Propositions sur la levée des freins au commerce régional et aux partenariats économiques régionaux :

- Autour des 4 ateliers traités lors du 1^{er} Séminaire régional et
- En y ajoutant un 5^{ème} atelier qui étudiera les implications et conséquences des principaux accords commerciaux en vigueur dans la région (SADC - COMESA - Accords avec l'Union Européenne en particulier) sur les partenariats économiques privés régionaux et le commerce régional.

En 2015, les participants étaient principalement issus de Madagascar, de Mayotte, de la Réunion et de Maurice ; cette 2^{ème} édition vise à rassembler les représentants entrepreneurs et institutions des six îles et Unions d'îles (Madagascar, Mayotte, les Comores, l'île Maurice, La Réunion et les Seychelles).



Où ?

✓ A Nosy Be

- Au sein d'un groupe hôtelier de renom capable de mettre toutes ses facilités et structures pour un hébergement de qualité au profit des participants, et pour aider à l'organisation du travail des cinq ateliers regroupant chacun une douzaine de participants de toute la région ;
- Nosy Be est situé au cœur de l'Océan Indien, bien desservi en matière de transports aériens par plusieurs compagnies régionales et internationales
- Au service de l'hôtellerie malgache de moyenne et de haute gamme à des coûts les moins élevés dans la zone Océan indien
- Et enfin parce que la première opération de 2015 a parfaitement réussi à la satisfaction de tous les participants.

Quand ?

✓ Du dimanche 26 septembre au vendredi 1^{er} octobre 2021

Pourquoi ces dates ?

- Parce que le Carrefour est convaincu que le succès de ces ateliers dépendra bien sûr du travail des participants sur cette période, mais surtout parce qu'il souhaite **disposer comme en 2015, d'un temps suffisant pour les travaux préparatoires** en particulier d'un livret du participant par atelier, livret comprenant :
 - Le travail d'inventaire des données existantes,
 - L'analyse de ces données et
 - Les propositions détaillées à soumettre aux travaux et avis des participants aux ateliers.
- Pendant cette période de préparation, les cinq coordonnateurs d'ateliers (déjà sollicités et au travail à cette heure), assistés des meilleurs experts de la région, et d'étudiants de haut niveau pour les aider dans ce travail de recherche, procèdent en trois étapes : INVENTORIER – ANALYSER – PROPOSER (*voir le détail en annexe 1*)
- Parce que ce délai permet à chaque participant informé et sollicité de prendre ses dispositions dès maintenant dans son calendrier de travail pour consacrer cinq jours de son emploi du temps en septembre prochain au service des travaux de ce séminaire.



Combien et quels participants ?

✓ **60 environ**

- **Pour travailler efficacement, il faut être « assez nombreux pour profiter de l'expérience de chacun et pas trop nombreux pour être sûrs que tous travaillent ».**

Un nombre de douze participants par atelier nous a paru raisonnable et satisfaisant permettant ainsi d'avoir dans un même atelier des compétences privées et des compétences institutionnelles (Assemblées d'Elus, Conseils Economiques Sociaux et Environnementaux, Préfectures, Ambassades, Chambres consulaires, Organisations patronales, Opérateurs privés, Experts).

- **L'Assemblée Nationale française et le Sénat** français ainsi que les Assemblées des pays hors DOM de la région seront sollicités pour participer à l'évènement ; déjà plusieurs Députés et Sénateurs de France et représentant les Français de l'Etranger ont manifesté de l'intérêt pour soutenir cet évènement.

Comment travailler pour des résultats efficaces ?

✓ **Le travail est organisé pour obtenir en fin de session des résultats tangibles avec un suivi sur une ou plusieurs années des démarches pour faire aboutir les propositions des cinq ateliers.**

✓

Un programme de travail semblable à celui de 2015 sera développé pour ce séminaire de 2021.

- Une répartition des participants entre les cinq ateliers en fonction de leurs desideratas et de leurs compétences.
- La remise du LIVRET DU PARTICIPANT élaboré par atelier, un livret de 50 à 150 pages ;
- Une assemblée générale d'ouverture et une assemblée générale de clôture des travaux avec lecture des synthèses et propositions ;
- La mise en place d'un comité permanent de suivi des travaux (composé principalement des Présidents et rapporteurs des cinq ateliers) ;
- Un site internet dynamique rapportant en live les travaux et les conclusions des ateliers et permettant par la suite de les partager à tous les destinataires concernés.



Le Carrefour des Entrepreneurs de l'Océan Indien, fer de lance de la coopération régionale privée avec son millier de cadres et chefs d'entreprises adhérents et sympathisants, en pleine collaboration avec la CCI France Maurice, vous remercie d'avance pour l'intérêt que vous porterez à cet événement structurant pour le développement économique de la région Océan Indien, développement tant souhaité par tous depuis de nombreuses années.

Au nom du bureau du Carrefour des entrepreneurs de l'Océan indien

Xavier DESPLANQUES

Président de l'association +230 57 02 14 79 et 336 65 18 22 87 (whatsapp)

entreprenemadagascar@yahoo.fr

[www.http://carrefourentrepreneursoceanindien.com/](http://carrefourentrepreneursoceanindien.com/)

Secrétariat : + 261 32 44 365 38

Annexes :

- 1. Chronogramme du Séminaire régional**
- 2. Détails des cinq ateliers**
- 3. Programme prévisionnel**
- 4. Budget du séminaire**
- 5. Profil des coordinateurs et experts des cinq ateliers**



Annexe 1 :

Chronogramme (situation au 8 juin 2021)

1 – Novembre 2020 - mise en place de la coordination par atelier de réflexion ; nomination des cinq responsables d'ateliers

2 – Rédaction de la note de présentation aux bailleurs de fonds des Secondes Rencontres Entrepreneuriales de Nosy Be (livret des participants – public invité des Rencontres – organisation matérielle – financements recherchés)

*3 – Décembre 2020 – Janvier 2021 : **INVENTORIER** : recenser la documentation disponible par thème d'atelier ; aide des étudiants niveau Master 2 de Madagascar de la Réunion et de Maurice*

*4 – Avril 2021 – **ANALYSER** la documentation en présentant un point de situation sur chaque thème (coordonnateurs et experts dédiés)*

*5 – juillet 2021 – **PROPOSER** : établir par atelier un catalogue de propositions d'actions détaillées à étudier lors des rencontres et à proposer aux gouvernements et institutions compétentes de la région Océan indien*

6 – Septembre 2021 (sous réserve des conditions sanitaires appropriées) : Tenue du séminaire à Nosy Be et mise en place d'un comité de suivi des propositions des secondes Rencontres Régionales de Nosy Be.



Annexe 2 : Détails des cinq ateliers

Thèmes	Objectifs des ateliers : inventorier – analyser - proposer	Coordonnateurs et Experts proposés (Eléments de profils en fiche jointe)
Les barrières tarifaires applicables dans l'Océan indien	Freins et facilités constatés des politiques fiscales et douanières applicables dans la zone - les mesures nationales de protection - L'octroi de mer comme outil de facilitation des partenariats économiques régionaux -	Sandrine RAKOTOVAO assistée d'experts de la région en matière fiscale et douanière
Les barrières non tarifaires : les normes applicables en matière d'import-export dans la zone OI	Harmonisation des normes applicables dans le secteur de l'agroalimentaire	Bureau des Normes de Madagascar : DG : Séraphin RAZAFIMAHAFALY
Les autorisations de séjour des opérateurs économiques travaillant régionalement	Mise en place d'un "visa de nature économique" pour tout dirigeant, cadre et stagiaires voulant travailler régionalement	David RAJAON Président Fondateur de l'Institut d'Etudes Politiques de Madagascar – Assisté d'experts du corps professoral IEP et d'étudiants M2
Les difficultés de coopération et liaison avec la situation des transports aériens et maritimes dans la région OI	Examen de la situation en 2020 – Projets en cours de moyens de transport à mettre en place – Harmonisation à rechercher dans les politiques tarifaires dans une recherche de dessertes régulières	Jacques ROMBI assisté d'experts en matière maritime et en matière aérienne (Directeur compagnie aérienne – manutentionnaire, consignataire, transitaire) Experts : Philippe MURCIA & Ayad BOUHRANE
Les accords de libre-échange applicables dans la zone comme devant favoriser le développement des partenariats régionaux	Rechercher dans les accords de libre-échange les mesures favorisant ce développement. Limiter ou éliminer les impacts négatifs de ce libre échange - Créer un guichet unique pour une information opérationnelle	Catherine DUBREUIL assistée par Nassima SADAR et Guillaume GEROUT, experts en ce domaine



Annexe 3 : Programme prévisionnel

Secondes Rencontres Régionales de Nosy Be 26 septembre au 1^{er} octobre 2021

Dimanche 26 septembre 2021

- Après-midi : arrivée à l'aéroport et transport des participants vers leurs hôtels
- 19H00 : *apéritif de bienvenue à l'hôtel (lieu à confirmer) hébergeant les travaux du séminaire, inscription des participants aux ateliers, apéritif suivi d'un dîner d'accueil des participants*

Lundi 27 septembre 2021

- 09H00 : Assemblée Générale d'ouverture à l'hôtel
- 11H00 : présentation par le CEOI des participants et de l'organisation des travaux en différents ateliers
- 12H00 : déjeuner à l'hôtel hébergeant les travaux du séminaire
- 14H30 : réunion en ateliers avec désignation des Présidents, rapporteurs et rapporteurs adjoints de chaque atelier de réflexion
- 18 h00 Travaux de la première séance de travail en atelier. Examen de l'inventaire, des analyses et des propositions

Mardi 28 septembre 2021

- 09H30 : reprise des travaux en atelier
- 12H00 : déjeuner à l'hôtel hébergeant les travaux du séminaire
- 14H30 : premiers travaux de rédaction des rapporteurs et adjoints
- 18 h00 : fin des travaux des pré rapports

Mercredi 29 septembre 2021

- 09H30 : reprise des travaux en ateliers et présentation des pré-conclusions
- 12H00 : déjeuner à l'hôtel hébergeant les travaux du séminaire



- Après midi :

- séance de rédaction des rapports (Président d'atelier avec Rapporteur et rapporteur adjoint)
- découverte de l'île – après midi libre

Jeudi 30 septembre 2021

- 09H30 : Assemblée Générale pour lecture et approbation du rapport final ; étude de la création du Comité de suivi semestriel des conclusions et propositions. Mise en place du Comité.

- 12H00 : déjeuner à l'hôtel hébergeant les travaux du séminaire

- 14H30 : réunion des Présidents, rapporteurs et rapporteurs adjoints pour mise en forme définitive du rapport final après observations de l'Assemblée Générale

- 17H30 : fin des travaux

- 19H00 : *Event suivi d'un apéritif et d'un dîner avec invitation des personnalités et groupements d'entrepreneurs de Nosy Be.*

Vendredi 1^{er} octobre 2021

Transferts et Départs



Annexe 4

Budget du Séminaire sur la levée des freins aux partenariats économiques régionaux et au commerce régional

A - Transports aériens des 60 participants invités : à charge de chacun des participants ;

B - Financements externes sollicités : partenaires publics et privés

Région Réunion (75000 euros) et Département de Mayotte (75000 euros) pour couvrir les postes de dépenses suivants :

- Accueil aéroport de Nosy Be,
- transfert vers et de l'hôtel d'accueil
- Hébergement en chambres individuelles, **Exora Beach Hôtel ******
- Repas (petits déjeuners du lundi au vendredi – déjeuners du lundi au vendredi – dîners du dimanche d'arrivée au jeudi)
- Mise à disposition de cinq salles pour les cinq ateliers équipées video, visio conférences, wi fi
- Atelier d'imprimerie et de reprographie
- Mise à disposition de deux salles pour assemblées générales d'ouverture et de fermeture
- Secrétariat permanent (un(e) secrétaire par atelier)
- Un informaticien, webmaster
- Une soirée de gala à l'occasion de la clôture des travaux (personnalités de la région et entrepreneurs de Nosy Be)
- Création et animation d'un site internet, animation des réseaux sociaux
- Remise des livrets du participant
- Travaux préparatoires des experts
- frais d'organisation générale (phase préparatoire – phase du séminaire- phase de suivi des conclusions et recommandations)



Annexe 5 :

Profils des coordonnateurs d'ateliers :

Atelier n°1 sur les barrières tarifaires

✓ Sandrine RAKOTOVAO, Mada Consultys, (assistée d'un expert régional) :

✓



✓



Sandrine Rakotovoao

Entrepreneure - Partenaire ressource à Madagascar chez MDG Business Development

Expérience



Partenaire ressource à Madagascar

MDG Business Development

oct. 2020 – aujourd'hui · 2 mois

Appui et accompagnement dans le business development

Collaboration, apport d'affaires, représentation locale

Préparation de vos missions de prospection



Business Development Manager

FTHM Consulting

juil. 2009 – sept. 2020 · 11 ans 3 mois

Madagascar

Développement commercial, marketing et communication de FTHM et de ses structures partenaires.

- En charge de la prospection des nouvelles opportunités locales, régionales (entreprises, projets de développement, bailleurs de fonds) et internationales, de l'identification et de la coordination des réponses aux appels d'offres à la négociation des contrats.

- En charge de l'identification et de la négociation des experts externes, de la recherche des partenaires dans les pays africains.

- Conception, gestion et pilotage de la communication interne et externe, sur la base d'un plan annuel de communication: édition, relations publiques, événementiels, conférences thématiques, web 2.0, relations presse, community management.

✓



Atelier 2 sur les barrières non tarifaires

✓ Séraphin RAZAFIMAHAFALY (DG BN Madagascar) :

Organisation

Le BNM est doté d'un conseil d'administration composé de représentants issus des Ministères susceptibles d'être impliqués dans la question de la normalisation, notamment ceux en charge de la Santé, de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie ainsi que de trois représentants issus du secteur privé et un représentant des Associations de Consommateurs. Le Conseil d'Administration examine et approuve : les programmes d'activités, le budget, l'organisation et l'organigramme, les nominations des cadres dirigeants du BNM. Le BNM est dirigé par un Directeur Général nommé par décret pris en Conseil des Ministres et qui a pour fonction la direction administrative du bureau, l'animation et la coordination de ses activités, la réalisation des objectifs conformément aux directives du Conseil d'Administration.

Nom Organisme :
Bureau des Normes de Madagascar

Téléphone :
020 22 279 70

Email :
bnm@wanadoo.mg

Adresse :
BNM

Code Postal :
Soarano – Antananarivo

Ville :
Antananarivo

Représentant :
RAVOARAHARISON Patrick

	<p>Address: Bureau de Normes de Madagascar (BNM) 6, bis Rue Rainandriamampandry Antananarivo 101 BP 1316 Antananarivo 101</p>	<p>Contact Person: Mr Séraphin Razafimahafaly A</p>  <p>Telephone: +261 22 279 70 Mobile: +261 32 02 205 00/ 34 02 205 00 Email: seraphin.razafimahafaly@gmail.com</p>
---	--	---

Sortant de deux grandes écoles de formation de cadres supérieurs privés et publics de Madagascar (INSCAE et ENAM), j'ai rejoint le Bureau des Normes de Madagascar en 2006, après avoir servi en tant que cadre de banque et de l'ONG CARE International. Ayan gravi tous les échelons du Bureau des Normes de Madagascar, d'un simple agent normalisateur en étant successivement Chef des département Appui, Normalisation et Certification, j'ai été nommé au poste du Directeur Général du bureau depuis le mois de mai 2014.

Je suis également le Point focal national de l'accréditation de la SADC à Madagascar depuis 2007. Je suis également enseignant-formateur à l'Université et à l'École Nationale d'administration de Madagascar, dans les domaines de la Normalisation et gestion de la qualité depuis plus d'une dizaine d'années.

Je dirige actuellement un projet qui consiste à élaborer la Politique Nationale Qualité et la Stratégie Nationale de Normalisation de Madagascar.

J'ai mis en place les Comités miroirs nationaux de Madagascar en vue d'une participation aux travaux de normalisation national et international.



Bureau des Normes de Madagascar (Madaga...

Administration publique · Antananarivo, Antananarivo · 60 abonnés

Organisme national de normalisation : Normalisation, Assurance-qualité, formation, représentation ISO, ARSO, CEI, etc

Le Bureau des Normes de Madagascar ou BNM est l'organisme national malagasy de normalisation. Il est chargé de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de normalisation et qualité.

C'est un établissement public national à caractère administratif, doté de la personnalité morale et jouissant d'une autonomie administrative et financière, placé sous la tutelle technique du Ministère chargé du Commerce, sous la tutelle financière du Ministère chargé des Finances et sous la tutelle budgétaire du Ministère chargé du Budget.

Il est institué par le Décret N° 98-944 du 04 novembre 1998. Son statut et son organisation sont définis par le Décret n° 2014-1570 du 30 septembre 2014.

Le BNM est administré par un Conseil d'Administration composé de membres provenant du secteur public, du secteur privé, des associations des consommateurs et toutes autres entités impliquées dans les activités du BNM.

Présentation

Le Bureau des Normes de Madagascar (BNM) est l'organisme national chargé de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de normalisation, de certification et de qualité. Le Bureau de Normes de Madagascar constitue le cadre légal de normalisation. Cette structure créée en 1998 en vertu du décret n°98-944, modifié en 2000 et 2004, jouit de la personnalité morale et de l'autonomie administrative et financière. Placé sous tutelle technique du Ministère du Commerce, le BNM est chargé d'assurer l'harmonisation et la coordination dans ce domaine, sa création exprime la volonté du Gouvernement Malgache de mettre à la disposition de son industrie des outils susceptibles de contribuer à son développement avec le souci d'assurer une unité de vue dans tout le travail de normalisation. Plusieurs textes législatifs et réglementaires ont été mis en place pour réglementer et préciser les modalités de fonctionnement du système de Normalisation. La loi n°97-024 du 14 août 1997 portant régime national de la Normalisation et la certification des produits, biens et services est le texte de base qui définit le cadre National de Normalisation.



Atelier 3 sur le visa de nature économique

- ✓ **David RAJAON**, Président et fondateur de l'Institut d'Etudes Politiques de Madagascar :



David Rajaon

CEO, IEP Madagascar



Entreprises
IEP Madagascar (Institut d'Etudes Politiques) - PDG 2010 - maintenant
Universités et Grandes Ecoles - Enseignant Chercheur 2006 - 2010
FID, World Bank project - Directeur Général 2003 - 2006
Présidence, Malagasy Government - Chief of Staff, Directeur de Cabinet chargée de l'économie 2002 - 2003
Malagasy Government - Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Secteur Privé 2002 - 2002

Formations
Ecole Centrale Centrale Paris / ECP Chatenay Malabry 1998 - 2002 Elève-Chercheur Génie Industriel - Stratégie et Finance
Ecole Nationale Des Ponts Et Chaussées Paris 1995 - 1998 Master Degree & Doctorate Sciences économiques et politiques publiques





Institut d'études politiques de Madagascar

L'Institut d'études politiques de Madagascar est un établissement privé d'enseignement supérieur de haut niveau, basé à Antananarivo, Madagascar. L'IEP Madagascar a l'ambition, outre de former les futurs décideurs de la Nation, d'être un acteur important dans le processus de développement de Madagascar. Il est le seul établissement malgache à proposer un diplôme spécialisé en science politique. Il est partenaire du réseau des Grandes écoles d'Instituts d'études politiques à l'international. Membre de l'Association Internationale de Science Politique, cette projection à l'international confère à l'institut une dimension particulière dans le monde de l'enseignement supérieur malgache.

✓



Atelier 4 sur les politiques régionales de transports maritimes et aériens

✓ Jacques ROMBI, Archipel Solutions :



Assisté de :



Ayad Bourhane

C.E.O chez AB Aviation Comores

AB Aviation est une compagnie aérienne comorienne privée fondée en 2010 par Ayad BOURHANE.

La compagnie AB Aviation a été lancée dans l'objectif de favoriser les déplacements entre les îles et d'encourager les échanges entre les Comores et la sous-région.

Nous nous donnons comme mission de fournir à nos passagers un service de qualité. Pour ce faire, nous faisons de la sécurité notre priorité. Le confort de nos passagers et l'intégrité de notre programme de vols sont également au cœur de nos préoccupations.





Ayant pour objectif d'être la compagnie aérienne comorienne la plus performante, AB Aviation est d'ores et déjà la plus importante compte tenu de son nombre de vols (5 rotations/jour), de sa capacité (plus de 150 passagers transportés par jour) et de la diversité de ses destinations (7 destinations). Elle est également le plus abordable grâce au lancement de la classe « Haraka » et de ses tarifs uniques.

Soucieuse de s'inscrire dans le développement des Comores et sensible aux notions de responsabilité et de redevabilité, la compagnie AB Aviation soutient de nombreuses initiatives menées dans le domaine de la culture et du sport aux Comores.

Aussi, c'est avec beaucoup de fierté qu'AB Aviation est devenue le transporteur aérien officiel des Cœlacanthes, l'équipe nationale de football des Comores. La compagnie est également le principal mécène du peintre Marcel SEJOUR dont les œuvres sont exposées de façon permanente dans les agences AB Aviation de Moroni, Mutsamudu, Fomboni et Mamoudzou.

Afin de répondre aux besoins de nos clients, nous avons également développé une large gamme d'activités telles que des vols domestiques et régionaux réguliers, des vols charters, le service « AB Pack Express » pour les colis et courriers, l'affrètement, l'assistance au sol et à bord.

En 2017, AB Aviation est devenue la première compagnie aérienne comorienne membre de l'AFRAA (AFRican Airlines Association - Association des Compagnies Aériennes Africaines). L'AFRAA est une organisation œuvrant dans le développement des compagnies membres à travers l'élaboration et la mise en commun de bonnes pratiques en matière de sécurité et sûreté, de mise en œuvre de projets conjoints entre compagnies aériennes membres, de développement et formation du capital humain, etc.

Assisté en matière maritime de Monsieur Philippe MURCIA, Expert en économie bleue pour l'Afrique sub saharienne et les îles de l'Océan Indien



* Fondateur d'Ocean Company Consulting, ancien directeur régional du groupe CMA CGM et précédemment directeur général du Port d'Ehoala pour Rio Tinto QMM, conseille aujourd'hui le groupe malgache ENAC. Il est également expert en Economie Maritime auprès de la Commission des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA). Il a fait partie du collectif qui a rédigé le livre « L'Economie bleue en Afrique : Guide Pratique »



ATELIER n°5

Conséquences de l'application des accords régionaux sur les partenariats économiques privés dans l'océan indien

✓ Coordonnatrice



Catherine Dubreuil · 1er

Banquière, entrepreneure et experte Océan indien/Afrique Sub-saharienne/administratrice du Carrefour des entrepreneurs de l'Océan indien/ancienne Présidente CCI France Maurice



Mrs Nassima Sadar

Executive Director



Nassima Sadar · 1er

Investment Professional - Indian Ocean - East Africa



Investment professional with 16 years of experience in Private Equity & M&A Advisory. International experience in Europe, Australia, Southeast Asia, the Indian Ocean and Southern Africa.

Specialties: Investor relations, fund raising, business development

- ✓ Guillaume GEROUT Expert (Auto présentation)



Guillaume Gérout

- ✓
- ✓

Ayant travaillé pendant plus de 7 ans sur les questions des négociations commerciales en Afrique, j'ai pu participer à l'élaboration de plusieurs projets de négociations commerciales en Afrique.

- ✓

- ✓ Notamment, j'ai pu contribuer, en qualité de membre d'une équipe de négociation pour le compte des Seychelles, à la négociation et mise en œuvre de l'accord de partenariat économique entre l'Union européenne et les pays d'Afrique australe et orientale (APE UE-AFOA) et d'autres accords commerciaux.

De plus, j'ai pris une part active dans les travaux préparatoires et le suivi des négociations de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), pour le compte des Nations unies.

Assisté de :



Laureen MARION-TRENCHANT
Project Management Assistant



Astove Conseil

122 rue Amelot
75011 Paris, France
+33 9 77 21 55 53

Document élaboré au nom du bureau de l'association :
Xavier DESPLANQUES, Président

Le bureau du Carrefour des Entrepreneurs de l'Océan Indien – juin 2021

